



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Québec, le 3 mai 2021

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
Lots 4 665 674 et 4 665 676
Votre dossier : [REDACTED]

Maître [REDACTED]

Par la présente, nous donnons suite à votre demande reçue le 27 avril 2021 à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi - RLRQ chapitre A-2.1).

Nous désirons vous informer que certains documents ne peuvent vous être transmis puisqu'ils ont été détruits conformément à notre calendrier de conservation (article 1 de la Loi sur l'accès).

Également, nous vous informons qu'une partie des documents qui correspondent à votre demande ont déjà fait l'objet d'une publication sur notre site Web. En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès, nous vous fournissons ci-dessous les renseignements pour accéder à ces documents.

Le document déjà publié est accessible sur notre site Web à l'adresse http://www.cptaq.gouv.qc.ca/decisions_recherche/app/. Dans le champ de recherche, inscrire le numéro de dossier 103038 puis cliquer sur « Rechercher ».

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, Maître, nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Manon Côté
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

p.j. Avis de recours en révision